

Présentation de Mme Marie Garreau, nouvelle chef de division premier degré, par Madame la Dasen.

se-unsas.org

Réponses de Madame la Dasen aux déclarations préalables

Inquiétude sur le devenir des instances départementales : Le Ministre a rassuré sur la légitimité fonctionnelle des départements. La gestion rectorale a pris de l'importance mais cela a aussi du sens dans la gestion, le fonctionnement global de la carrière des enseignants qui peuvent muter. On ne reviendra pas en arrière mais le niveau départemental est confirmé par le ministère. ***Oui mais entre le Ministre et notre Recteur nos inquiétudes sont légitimes et uniformiser des règles se fait rarement dans l'intérêt des personnels... Nous sommes méfiants et resterons très vigilants.***

Evaluations : celles à venir sont conçues comme des aides aux enseignants pour prendre en charge les élèves et leurs difficultés. Les résultats seront pris en compte par ordi mais les systèmes précédents ne sont pas rejetés pour autant, l'objectif est de faire réussir les enfants et aider les enseignants. On n'est pas là pour noter les enseignants. Un travail énorme a été réalisé, il mérite d'être étudié.

En CAPD : « Si on passe son temps à évaluer, quand travaille-t-on ? Si c'est vraiment dans ce sens qu'elles ont été faites il faut rassurer les collègues. » Notre Dasen est en accord avec notre remarque, nous verrons dans les faits.

Non réception de documents ou réception tardive. Merci de votre compréhension. On doit se mettre d'accord sur des dates butoir, ne plus prendre en compte les demandes tardives pour que vous ayez les docs en temps et en heures.

Nomination des stagiaires : la Dasen nous propose de se rencontrer avant la fin du premier trimestre pour voir comment on peut prendre en compte ce qui est essentiel à la prise en charge sereine de sa première fonction.

Nous sommes ravis de voir que les remarques que nous faisons depuis des années sur la prise en compte des critères familiaux et d'éloignement, et pas seulement du rang de classement, pour les nominations des PE stagiaires, soient entendues et suivies par d'autres syndicats...

Hors Classe : La Dasen nous indique que des remarques ont été prises en compte mais pour quelques ajustements et non modification des critères, ceci afin de prendre en compte certaines situations. ***Nous continuerons à dénoncer certains critères profondément injustes que ce soit au niveau local ou national.***

Dans l'après-midi les services nous ont écrit pour confirmer le nombre de 101 promus à la HC au 1^{er} septembre.

AESH / CUI :

A signaler que nous avons écrit au Secrétaire Général le Juillet pour dénoncer le traitement « brutal » réservé aux personnes accompagnantes et aux élèves concernés, sans oublier le rôle extrêmement difficile qu'ont eu à jouer nos collègues directeurs...

Le Secrétaire Général nous donne des précisions chiffrées :

2017 : 400.5 Equivalent Temps Plein AESH et 608 contrats aidés
2018 : 516 Emplois Temps Plein et 283 contrats aidés.

Assistance handicap

VRAI
métier
contrat





165 bascules de contrats aidés vers AESH. -160 contrats aidés nets.

1717 élèves accompagnés (1724 au 25 août l'an dernier). Le problème est que nous avons été informés tardivement du budget par le ministère (22 juin au lieu de mi-mai) et qu'il a fallu tout organiser en urgence. Une centaine d'enfants sont non accompagnés ce 30 août. L'administration va puiser dans le vivier des ressources (68 : 50 dans 1erD et 18 dans le 2ndD) de ceux qui n'ont pas encore été appelés. Cela va prendre quelques temps mais le budget étant annuel, on peut appeler toute l'année. Cela va se réguler dans les semaines à venir...

Pour les personnes qui ne pourront être gardées, nous serons attentifs à leur situation et nous verrons avec Pôle emploi. Toutes les personnes qui étaient en accompagnement direction ont été appelées en fin d'année pour leur dire que cela ne sera plus possible cette année. Bascule en AESH maintenant possible après 9 mois de présence (et non 2 ans comme avant) et de niveau 4. Dès mi-juillet on a proposé des contrats aidés sans les basculer alors qu'on aurait pu les basculer après... Injustice mais que l'on ne pouvait pas prévoir !

En CAPD : « Comme nous vous l'avions indiqué dans notre courrier, nous rappelons la dimension humaine de ces mesures « brutales » qui touchent les enfants et les personnels qui les accompagnent. Nous l'avions déjà dit pour les quotas de hors-classe mais là c'est encore pire, on ne peut que déplorer le manque de considération de notre ministère pour ces personnes et les enfants qu'ils accompagnent ».

Dasen : en réponse à la problématique importante de la rupture de l'accompagnement des élèves alors que cela se passait très bien. En voulant rendre service (pour rapprocher de chez eux ceux qui ont le plus d'ancienneté dans le poste, peut-être on complique les choses. L'ancienneté prime comme dans votre mouvement, mais on pourrait avoir la continuité du service. Des contrats aidés ont été remplacés par des AESH, prioritaires, ce qui a entraîné des changements en chaîne.

Mouvement intra-départemental phase complémentaire

Il sera complété après les ajustements de rentrée (CTSD le 6 septembre) donc on n'a pas d'infos à vous donner sur ce sujet.

A signaler que nous suivons attentivement nombre de situations (notamment les constitutions de temps partiel non abordées durant cette CAPD) et que nous avons transmis des remarques à la DIV1D ce jeudi.

Recours Temps partiel

Nous avons aidé certaines personnes qui nous avaient sollicités à constituer leur recours, recours qui ont été entendus, nous en sommes satisfaits pour elles, même si la Dasen n'est pas revenue en arrière pour tout le monde.

La Dasen nous a indiqué que cette acceptation de recours coûtait 2.5 ETP supplémentaires pour les Temps Partiels sur autorisation.

Affectation des stagiaires

17 monolingues dont 2 reports de scolarité et 7 bilingues dont 1 prolongation. Les affectations ont eu lieu avant le 15 juillet.

En CAPD : « Certains stagiaires affectés dans le 35 (la plupart le sont) avaient fait des demandes de transfert de scolarité qui ont été refusés par le recteur, est-ce que cela pourra être revu ? » Réponse de notre Dasen : a priori non.

Ineat – Exeat

Pas de point précis sur le surnombre avant de placer tout le monde. Un suivi mensuel de situation sera mis en place. Très fort surnombre pour commencer la rentrée, toute l'Académie l'est.

Plusieurs explications :

- plus de postes fermés : 19
- Moins de départs à la retraite
- Malgré plus de décès, des démissions.

En CAPD : « Il y a très peu de stagiaires dans le 22 et beaucoup dans le 35... Nous craignons des difficultés voire des démissions... »

La Dasen nous a indiqué que le département le moins demandé est le 22, le plus étant le 35. Le 29 est cher à avoir et perd aussi des postes.

Il y a eu un nombre conséquent d'ineat mais seules 3 personnes sont entrées. 1 seule demande d'exeat pour le 44 reste valide, l'ineat 44 reste possible.

9 exeat dont 7 à l'interne de l'Académie et 2 pour la Réunion.

1 situation exceptionnelle venant de la Seine St Denis car la situation familiale est très difficile et elle a eu son exeat du 93, elle va pouvoir être intégrée.

On intègre des gens qui travaillent à temps plein car on intègre si peu.

Toute l'académie est en surnombre.

En CAPD : « un grand nombre de collègues sont déjà dans le département en disponibilité pour suivre leur conjoint. Pour ces collègues ce sera donc probablement non, l'espoir est mince voire nul » ? Oui

Questions diverses

En CAPD : « Nous aurions voulu avoir des infos sur les nouveaux IEN dans notre département ».

Guingamp Nord : M.Robert (Il vient du Var).

IEN ASH : Mme Le Floch qui vient du 29

Paimpol : Mme Bleuven qui faisait fonction continuera à le faire.

<http://sections.se-unsa.org/22/>
enseignants de l'Unsa - 22

SECTION SE-Unsa des COTES D'ARMOR - ESPACE SYNDICAL - 93 BLD EDOUARD PRIGENT - 22000 ST BRIEUC
 Tél. 02 96 78 71 52 - Por. 06 79 94 30 57 - [Mél.]

Adhérer Notre réseau S'abonner Espace adhérent Fil RSS Rechercher >>

Accueil
 Qui sommes-nous ?
 Action syndicale
 CAPD CTSD CDEN GT
 Fiches de suivi
 1er degré
 2nd degré
 ASH
 Début de carrière
 CHSCT / CPAS
 Laïcité et société
 Liens utiles
 Archives

AGIR PENSER AUJOURD'HUI L'AVENIR

Accueil du site > Qui sommes-nous ? > Le SE-UNSA

A LA UNE
 Article publié le jeudi 24 mai 2018.

Recevoir les infos du SE-UNSA
 Circulaires
 Mon espace administratif
 Je souhaite la visite d'un représentant du personnel

Mon évaluation nouvelle formule
 DÉTERMINÉES pour nos métiers
 Adhérez ! maintenant
 APRÈS LA CLASSE

septembre
 le bon moment pour adhérer
 se-unsa.org

22@se-unsa.org
 ou
06 79 94 30 57